

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 mars 2013

RECHERCHE SUR L'EMBRYON ET LES CELLULES SOUCHES EMBRYONNAIRES - (N° 825)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 130

présenté par
M. Breton

ARTICLE UNIQUE

Supprimer l'alinéa 4.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence.